



RÈGLEMENT DE VIE INTÉRIEURE – ALP BASKET

SAISON 2023/2024

L'AL PLOUFRAGAN BASKET est une association sportive qui repose sur l'investissement de tous ses acteurs, joueurs et joueuses, bénévoles, dirigeants, qui permet son fonctionnement au quotidien.

NOS ENCADRANTS ET NOS DIRIGEANTS

- Garantissent le respect de la charte d'éthique et de déontologie de notre section et favorisent l'esprit sportif du club,
- Respectent des statuts et le règlement intérieur de l'AL Ploufragan Basket. Ils s'engagent également à assurer la pérennité administrative et financière de notre section,
- Veillent à ce que la pratique du basket soit ouverte à tous et soutiennent le sport de compétition,
- Respectent le projet sportif de la section basket tel qu'il est défini par la commission sportive,
- Considèrent l'enfant comme un enfant avant de le voir comme un sportif,
- Favorisent un esprit de jeu incitant le joueur à donner le meilleur de lui-même tout en respectant les règles du fair-play.

NOS ARBITRES OFFICIELS & BENEVOLES

- Doivent diriger le jeu avec impartialité, sans commentaire négatif ni signe d'humeur,
- S'interdisent toute forme de discrimination

NOS JOUEURS & JOUEUSES

- Doivent respecter l'ensemble des personnes prenant part à la vie du club et au bon déroulement des compétitions, entraînements et autres manifestations sportives,
- S'engagent à accepter les décisions prises par les encadrants, d'ordre technique, tactique, ainsi que la composition des équipes
- S'engagent envers leur équipe à être ponctuels et assidus, et à prévenir les entraîneurs ou responsables d'équipes en cas d'absence ou de retard,
- S'engagent à être présents à l'heure du début effectif des horaires de l'entraînement et des matchs en tenue de basket, chaussures de basket propres et gourdes/bouteille d'eau personnelle,
- Doivent respecter les décisions des arbitres et se conformer aux règles du jeu. Ils s'interdisent toute forme de tricherie ou de violence. Les fautes techniques ou disqualifiantes lors de matchs font l'objet de pénalités financières émises par le Comité 22 ou la Ligue de Bretagne. De ce fait, elles ne seront pas prises en charge par le club mais par le licencié fautif ou son/ses responsable(s) légal(aux),
- Doivent avoir envers l'équipe adverse une attitude courtoise et respectueuse conforme à l'esprit sportif,
- Doivent répondre aux convocations électroniques de match, transport, collation, arbitrage et/ou

table de marque du week-end et être présents au maximum durant la saison. A défaut, des sanctions pourront être prises car cela pénalise le fonctionnement de l'association,

- Doivent respecter le matériel et les locaux du club et des clubs voisins,
- S'engagent à prendre soin de leur équipement sportif (maillot et/ou short) et à participer au lavage collectif de celui-ci durant la saison.

LES FAMILLES DE JOUEURS

- Doivent appliquer les règles du fair-play et respecter tous les enfants y compris ceux des équipes adverses : les joueurs, les entraîneurs et les arbitres ont droit à l'erreur,
- Ne s'immiscent pas dans l'organisation et la composition de l'équipe, dans la tactique choisie par le coach de l'équipe au cours du match,
- S'engagent à assurer au minimum une permanence de collation/buvette lors des matchs à domicile selon un planning établi et sur convocation électronique,
- S'engagent à assurer à tour de rôle le transport des joueurs lors des matchs à l'extérieur (pas de conducteur en conduite accompagnée) suivant un planning établi et sur convocation électronique,
- Sont encouragés à participer aux événements et à soutenir les bénévoles dans le fonctionnement du club.

Chaque adhérent au sein de l'AL Ploufragan Basket, déclare avoir pris connaissance du traitement des données de la section basket et en accepte les termes et conditions sans réserve.